

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n° 415/2022

OBJET : Compte Administratif 2021

Membres : 18

Présents votant : 7

Pouvoirs : 5

Reçue en Préfecture et rendue exécutoire le :

Affichée le :

L'an deux mille vingt-deux et le 24 mai

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 18 mai 2022, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la commune de Liousson

PRESENTS votants :

- Madame Gaëlle LEVEQUE, conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Michel VELLAS, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Alain BOZON, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Bernard CARAYON, délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Sébastien VAISSADE, déléguée suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Danièle JOSEPH, déléguée suppléante de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS :

- Madame Nicole MORERE, conseillère départementale du canton de GIGNAC,
- Madame Véronique CALUEBA, conseillère départementale du canton de SETE,
- Monsieur Jacques ARRIBAT, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Sophie COSTEAU, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,

Exposé : Afin de débattre légalement sur le compte administratif, le comité syndical élit Bernard GOUJON en qualité de Président.

Celui-ci présente ensuite le compte administratif de l'exercice 2021 qui reprend l'ensemble des opérations du budget primitif et du budget supplémentaire de l'exercice. Le résultat reflète la gestion des finances du syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze pour l'exercice 2021.

Résultat budgétaire de l'exercice

Fonctionnement	
Dépenses (a)	355 321,54
Recettes (b)	497 775,72
Résultat de fonctionnement (c=b-a)	142 454,18

Investissement	
Dépenses (a)	1 000,00
Recettes (b)	3 129,36
Résultat d'investissement (c=b-a)	2 129,36

Le Compte administratif s'établit comme suit :

	Section Investissement	Section Fonctionnement
Résultat reporté de l'exercice 2020	40 746,94 €	96 966,12 €
Recettes	3 129,36 €	497 775,72 €
Dépenses	1 000,00 €	355 321,54 €
Résultat de l'exercice 2021	2 129,36 €	142 454,18 €
Résultat clôture 2021	42 876,30 €	239 420,30 €

Avant que le comité syndical procède au vote, la Présidente Marie PASSIEUX quitte la salle.

Envoyé en préfecture le 12/08/2022

Reçu en préfecture le 12/08/2022

Affiché le

ID : 034-253403604-20220524-415CABBD-DE



Le Comité Syndical,
Le rapporteur entendu,
Après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des membres présents et représentés,

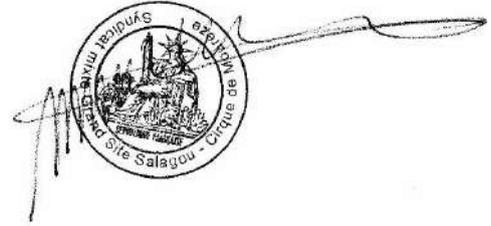
APPROUVE le compte administratif 2021.

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes,

AUTORISE la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

**Pour Extrait Conforme,
A Liausson,
Le 24 mai 2022**

La Présidente



Marie PASSIEUX

